

N° 20369

et par délégation
Secrétaire Général Adjoint


UNIVERSITÉ DE PARIS
SORBONNE

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

ATTESTATION DE LICENCE ÈS LETTRES

Paris, le 7 Décembre 1970

Le Secrétaire général de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Paris certifie que :

Monsieur Loïc LE RIBAUT

né le 18 Avril 1947

à VANNES (Morbihan)

a été admis par la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Paris, à la session de Juin 1970 au grade de :

LICENCIÉ ÈS LETTRES

CELG : _____

1^{re} année de 1^{er} cycle : section : Géographie le 23 Septembre 1968 _____

Diplôme Universitaire d'Études littéraires section : Géographie le 10 Juillet 1969 _____


Certificats d'Études supérieures obtenus (deux)

C1 - Morphologie et économie marines le 10 Juin 1970 (mention assez-bien) _____

C1 - Biogéographie et géographie des sols le 27 Juillet 1970 (mention bien) _____

Cette attestation, pour être valable, ne doit être ni surchargée, ni grattée. La Faculté ne la délivre qu'une fois. Les Maires et les Commissaires de police français, les Agents diplomatiques ou consulaires de la France à l'étranger peuvent en délivrer des copies certifiées conformes.

P. Le Secrétaire général de la Faculté,
Le Secrétaire Général Adjoint :



JP.
li /

Diplôme de licence ès Lettres (Sorbonne, Paris, 1970, n° 20369)